

Bons Jours à Saily

Avril 2015 N°60



Jeunesse



Commune



Saily en fête



SOMMAIRE

Commune

Mot du Maire - Calendrier
Compte administratif - Budget
Paroles de conseillers - Formation
Les relais de quartiers
Point accessibilité - Déchets verts

Jeunesse

Vive notre école !
Pâtisserie - Chasse à l'œuf

Au quotidien

Bibliothèque
Jeux
Trucs et astuces - Recette
Jardin - Citoyenneté

Animation

Amicale concorde
Sailly en fête
Escal
FC SAILLY - Parcours du cœur

CCAS

Banquet du carnaval
Cinéma
Jeux de Bourle

Information

Informations Pratiques

Commune

Le mot du Maire



Le printemps est là !

Votre Conseil Municipal poursuit, avec vous, le chemin qu'il s'était fixé il y a déjà un an. Les animations et activités pour nos aînés rencontrent un vif succès, les travaux de voirie ont commencé pour le nouveau lotissement, la gratuité des TAP pour les familles se poursuit pour l'année 2015-2016, les nouveaux tarifs jeunesse prennent en compte le quotient familial.

Le budget 2015, voté le 15 mars, nous donne les moyens de poursuivre ce qui a été initié en 2014, mais aussi de :

- Créer pour nos jeunes de 14 - 17 ans deux séjours en Espagne et de développer un accueil chaque vendredi soir de 18h à 20h par l'intermédiaire du club " LA CASE ",
- D'entretenir notre patrimoine et de le rendre accessible à tous,
- De pérenniser l'emploi créé au profit des TAP et de nos aînés.

Une décision forte a été aussi prise, à savoir la baisse des taux communaux (passage de la taxe d'habitation de 27,63 à 27,08 %, de la taxe sur le foncier bâti de 24,60 à 24,11 % et de la taxe sur le foncier non bâti de 56,93 à 55,99 %). **Après un gel des taux entre 2008 et 2014, c'est une baisse qui a été votée.**

Vous serez donc nombreux à en voir les effets sur les taxes foncières et taxes d'habitations futures.

En cette période de réduction des dotations de l'état, j'espère que chacun pourra mesurer notre décision.

Ce budget 2015 est un budget rigoureux, ambitieux et équilibré pour le bien de tous.

ERIC SKYRONKA
Maire
Conseiller Communautaire

Calendrier des manifestations

Du 27 au 30 avril :	ALSH de printemps en journée complète
Du 4 au 7 mai :	ALSH de printemps en 1/2 journée
Mercredi 6 mai :	Don du sang à Toufflers
Vendredi 8 mai :	Commémoration au monument aux morts
8, 9, 10, et 11 mai :	Expo " 70 ème anniversaire de la libération de la France " salle Clovis Deffrenne
Vendredi 29 mai :	Fête des Voisins
Dimanche 7 juin :	Tournoi de Volley salle des sports
Mercredi 10 juin :	Conseil Municipal Public
Samedi 13 juin :	Tournoi de Football
Dimanche 14 juin :	BBQ du Football Parking salle des saules BBQ du Badminton salle des sports
Samedi 20 juin :	Fête de la Musique
Dimanche 21 juin :	Portes ouvertes GRS salle des sports
Samedi 27 juin :	Distribution des prix - BBQ de l'APE - Fêtes des écoles Parking salle des sports

Compte administratif 2014

Globalement, les dépenses ont diminuées, car il n'y a pas eu en 2014 de réalisation de projets importants, nouveau conseil oblige.

Les dépenses courantes sont stables par rapport à 2013. Les salaires et charges subissent une augmentation due principalement à la mise en place des TAP.

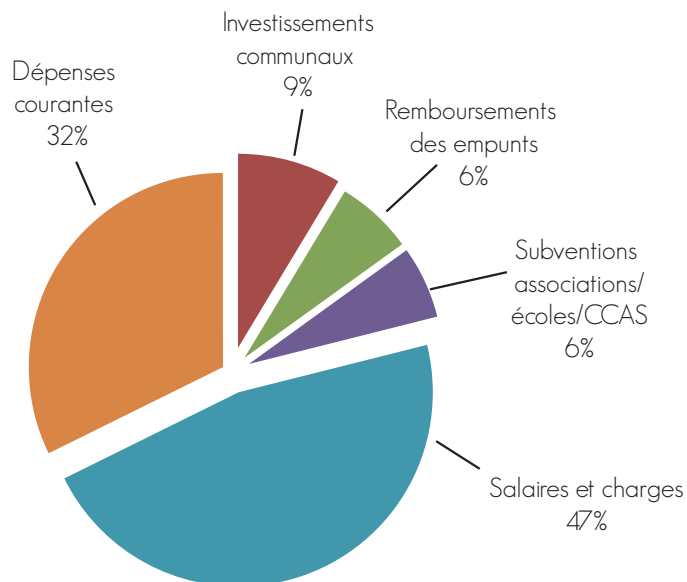
Les principaux investissements sur le compte administratif 2014 sont les suivants :

- En mairie : changement du réseau informatique pour les services administratif et jeunesse
- A l'école : rééquipement du site informatique et achat de mobilier
- Dans la commune : paiement du solde du chemin des écoliers et installation du radar pédagogique
- Au terrain de foot : installation du pare-ballons côté champs
- Achat d'un véhicule principalement dédié au service des aînés

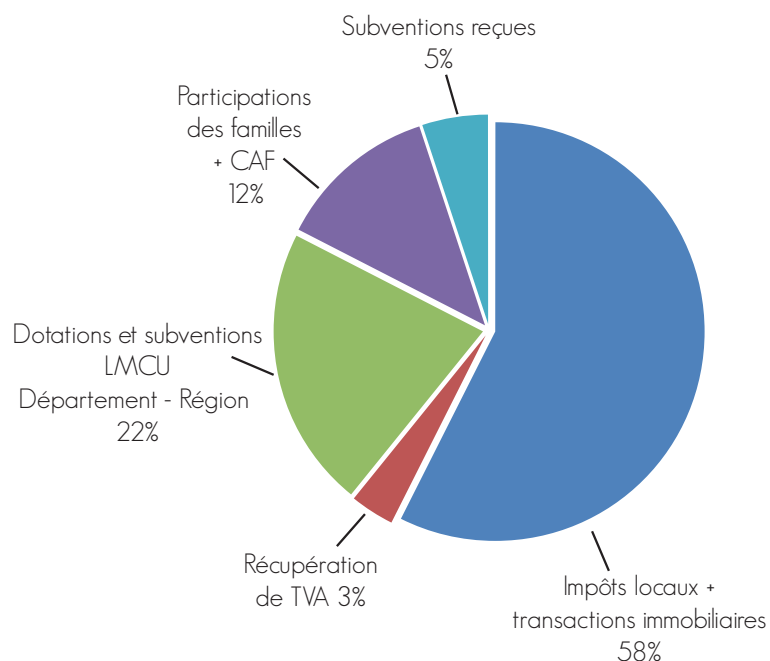
Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros (K€)

DEPENSES	2013	2014	Commentaires
Investissements communaux	315	102	Pas de gros projets en 2014
Remboursements des emprunts	75	75	
Subventions Associations/Ecoles/CCAS	72	71	
Salaires et Charges	499	549	TAP
Dépenses courantes	374	381	
Total Dépenses	1335	1178	
RECETTES			
Impôts locaux + Transactions Immobilières	821	831	
Récupération de TVA	265	49	Fin de récupération de TVA sur école et parvis
Dotations et Subventions LMCU Département Conseil régional	355	314	En baisse
Participation des familles + CAF	165	179	
Subventions reçues	69	73	
Total Recettes	1675	1446	

Dépenses 2014



Recettes 2014



Budget 2015

Les dépenses de fonctionnement (environ 1 370 K€ hors dépenses des excédents) seront en légère hausse (+ 145 K€ hors report de paiement de factures 2014) dont 77 K€ pour les salaires et charges : en effet, les TAP qui n'ont été assurés que pendant 4 mois en 2014 vont l'être sur une année complète en 2015.

Côté dépenses d'investissement, nous espérons pouvoir changer cette année la toiture de la salle des sports (env 130 K€) : ce sera le plus gros investissement de cette année 2015. Suite au vandalisme de cet hiver, une partie de l'éclairage du terrain de foot (13 K€) sera réalisé, le changement de la camionnette (budget envisagé 18 K€) est imminent et nous allons solder les paiements du chemin des écoliers (12 K€).

La loi sur l'accessibilité des bâtiments communaux nous enjoint de présenter une planification des travaux avant l'automne : nous avons prévu 43 K€ même si tous ne seront pas effectués dans l'année. Nous profiterons de ces travaux pour changer et rehausser le carrelage de la salle des saules.

Nous envisageons aussi des travaux dans la salle Clovis Deffrennes pour en améliorer l'acoustique. (15 K€)

Côté recettes d'investissement, nous avons l'assurance de recevoir le solde du parvis de l'école (13 K€) et les subventions pour le chemin des écoliers : 94 K€ du département, soit 40% de la dépense totale, ainsi que 14 K€ de l'agence de l'eau attribuée grâce à la bonne conception de la voie vis-à-vis de l'écoulement des eaux pluviales pour retour vers les nappes phréatiques.

Concernant les taux communaux, le conseil a voté pour la stabilité des recettes communales.

Les 3 taxes (habitation, foncier et foncier non bâti) augmentent tous les ans pour 2 raisons :

- le gouvernement applique un coefficient sur les bases (0.9 cette année). Les taxes viennent s'appliquer sur ces bases, et donc à taux égal, les impôts payés par les ménages augmentent mécaniquement.
- dès que de nouvelles habitations sont construites, que des améliorations ou des agrandissements des logements existants sont effectués, les bases augmentent de la valeur de ces constructions, d'où une autre source d'augmentation des recettes communales.

Le conseil a décidé de neutraliser ces 2 hausses des bases en appliquant une baisse de 2% sur les taux actuels. La commune recevra donc la même somme qu'en 2014 (env 786 K€) pour les recettes issues des impôts communaux. Elles représentent un peu plus de la moitié de nos dépenses de fonctionnement.

Valérie Delfosse
Adjointe aux finances

Paroles de conseillers

Suivre le projet et le développement d'un nouveau lotissement, maintenir un espace communal et public à même d'accueillir une population grandissante et en demande, s'assurer du plaisir quotidien du vivre " bien " dans notre commune tant appréciée, conserver et développer un bel habitat rural orienté vers l'avenir, sans rupture technologique, sans disparition du service au public, encourager l'initiative économique des nouveaux acteurs (commerçants, libéraux, chefs d'entreprises...), entretenir le patrimoine communal, culturel, cultuel et le rendre accessible dans le respect des mœurs et coutumes de chacun, intégrer dans la communauté les différences des uns et des autres, permettre le vivre ensemble, se rendre disponible pour assurer l'expression publique et démocratique, notamment lors des élections, appliquer les règles de la République, s'assurer que nos enfants grandissent dans un espace préservé dont ils se souviendront, prendre soin des plus fragiles, maintenir nos aînés chez eux...



Mais aussi, apprendre à écouter dix-huit autres élus autour de la table du conseil municipal, débattre ou combattre, ne jamais imposer mais démontrer le bien-fondé de son idée, s'assurer des recettes fiscales et être vigilant sur les engagements financiers de la commune, être un maillon de l'espace métropolitain communautaire, maintenir et développer l'emploi par la participation active à des structures intercommunales d'aides aux demandeurs d'emploi et " aux employeurs..."

Bref, faut être bref, Conseiller Municipal est un engagement à 360° où chacun trouve et peut trouver matière à s'épanouir, quelles que soient les difficultés..."

C'est au sein d'une équipe tout entière dévouée à ces diverses tâches que j'ai abordé un second mandat comme Conseiller Municipal, mandat qui s'inscrit sous des horizons différents de ceux du précédent mais sans rupture et avec un esprit de respect et de continuité, essayant de mener mes engagements au mieux :

Membre de la commission finances

Elu au conseil d'administration de la structure intercommunale GIP AGIR Val de Marque pour l'emploi

Délégué aux nouvelles technologies, en charge de missions transversales d'ordres économiques

Je reste chaleureusement à votre écoute...

Bien à vous,

Patrick GOREZ
Conseiller Municipal



Formation

Une formation premier secours a été mise en place pour un groupe de 10 personnes du service jeunesse. Cette formation a été assurée par la Croix Rouge.

Agnès Winckelmans
Conseiller déléguée au personnel

Les relais de nos quartiers

Voici nos relais de quartiers à Sailly lez Lannoy :

Le Relais de Quartier a pour rôle d'être vigilant, sans être intrusif, à l'écoute de son voisinage.

Il est l'intermédiaire entre celui-ci et la mairie, bienveillant envers ses voisins.

Il accueillera les nouveaux arrivants, fera passer des informations, effectuera quelques distributions de documents à la demande de la mairie.

Il signalera, le cas échéant, les problèmes d'éclairage, des nuisances éventuelles, mais aussi des difficultés rencontrées par l'un ou l'autre de ses voisins (maladie, chômage ou autres) qui lui seraient signalées, susceptibles d'être prises en considération par le CCAS.

Le but final étant d'établir un climat de " bon voisinage " où chacun se dit bonjour, se connaît mieux, s'entraide.



Sophie Tourtoy
rue M. Hautebar



André Picavet
rue du Berger



Nelly Robineau
place de l'Eglise



Chantal Hebbinckuys
avenue des Saules



Jean-Claude Delcoigne
rue du grand Mesnil



Martine Alba
allée du Forgeron



Sylvie Brûlé
rue du Trieu
de Meurchin A



Pascal Delmeiren
rue des Genévriers



Sylvie Drouain
rue des 3 Frères
Lefebvre A



Isabelle Marques
allée du Laboureur



Charlotte Mulliez
rue du Beau Chêne



Sabine Traisnel
rue du Meunier



Luc Mulliez
rue Louis Deledalle



Claudine Desbonnets
rue Verte



Estelle Leblanc
rue de Toufflers



Olivier Ceccotti
rue du Trieu
de Meurchin B



Claire-Marie
Dhallendre
rue de la Mairie A



Christine Boussemart
rue des 3 Frères
Lefebvre B



Martine Ricq
allée du Charron



Nicolas Vanbremeersch
rue de Lannoy

Font également partie de l'équipe : Delberghe Anne : rue du Bas Chemin - Houbron Brigitte : allée des Tilleuls - Huyghe Bernadette : rue de la Mairie B.

A ce jour, nous recherchons un relais pour les quartiers suivants : lotissement du Maraîcher, rue Verte Prolongée, lotissement des Millepertuis, et rue de Willems.

Pour nous rejoindre : service.administratif@saillylezlannoy.fr

Elysa D'Alessandro

Adjointe aux Animations - Fêtes - Cérémonies
Lien Associations - Relais de Quartiers

Une commune et une métropole accessibles à tous

Commerçants, professions libérales, faites votre agenda d'accessibilité programmée !

Votre établissement concourt au dynamisme de SAILLY lez LANNOY et de la Métropole Européenne de Lille, il participe à la qualité de vie de toutes les personnes qui vivent, travaillent ou séjournent dans notre village. Pour répondre aux besoins et attentes de tous, la loi du 11 février 2005 a exigé la mise en accessibilité de tous les lieux accueillant du public au 1er janvier 2015.

Pour les commerces et professions libérales, ces obligations portent notamment sur :

- Le stationnement et le cheminement jusqu'à votre établissement
- L'entrée (le seuil, la porte...) et la devanture
- Les circulations intérieures horizontales (allées, couloirs, portes) et verticales (escaliers, ascenseurs...)
- Les équipements spécifiques (comptoir, cabines d'essayage, sanitaires...).

Au-delà du sourire, de la qualité des produits, des services et des conseils, il s'agit d'offrir un même confort d'accès, de déplacement et d'achat à tous les publics, qu'ils soient jeunes ou âgés, en situation de handicap ou accompagnés d'enfants en bas âge (poussettes...).

Si votre établissement est accessible selon la réglementation en vigueur au 31 décembre 2014, vous deviez obligatoirement transmettre une attestation d'accessibilité à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), 62 boulevard de Belfort, CS 90007, 59042 LILLE Cedex, avant le 1er mars 2015. Une copie de cette attestation doit également être déposée auprès de la mairie.

Si votre établissement n'était pas accessible au 31 décembre 2014, vous devez vous engager à réaliser les travaux de mise en accessibilité dans le cadre d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) sur une durée maximale de 3 ans. Le dossier d'Ad'AP est à déposer auprès de la mairie avant le 27 septembre 2015.

Pour vous aider dans vos démarches, la Métropole Européenne de Lille (MEL), la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille (CCIGL) et la DDTM ont mis en place une plateforme dédiée :

www.guideaccessibilite-lillemetropole.fr.

Vous retrouverez notamment sur cette plateforme :

- Un autodiagnostic simplifié
- Un guide technique pour évaluer l'accessibilité de votre établissement
- Une plaquette d'information sur le dispositif Ad'AP
- Un dossier d'accessibilité simplifié pour justifier de votre demande d'Ad'AP ou d'autorisation de travaux avec ou sans dérogation
- Les formulaires CERFA adaptés à votre situation.

En complément, l'ensemble des informations relatives aux agendas d'accessibilité programmée est disponible sur le site gouvernemental : www.accessibilite.gouv.fr.

Une réunion d'information se tiendra en mairie, courant mai, pour répondre à vos préoccupations en ce domaine et vous aider dans vos démarches, une invitation vous sera adressée.

Je me tiens également à votre disposition, sur rendez-vous, tous les matins en mairie (tél : 03 20 20 06 46) pour renseignements.

Jean-Claude D'HALLUIN

Adjoint au Maire, référent accessibilité.



Benne Déchets verts

A partir du 11 avril, une benne sera déposée sur le parking de la salle Clovis Deffrenne de 9h à 12h :

--> l'usage de la benne est strictement réservé aux particuliers pour les déchets végétaux issus du jardinage

--> les déchets autorisés : branches (diamètre maxi de 10 cm), les fleurs, l'herbe de tonte (sans sacs)

--> les déchets exclus : terre, fumier, souche, planches et morceaux de bois, troncs d'arbres

Les 11, 18, 25 avril; Les 2, 9, 16, 23, 30 mai;

Les 6, 13, 20, 27 juin; Les 4, 11 juillet;

Les 22, 29 août; Les 5, 12, 19, 26 septembre;

Les 3, 10, 17, 24, 31 octobre;

Michel Deledalle

Adjoint Cadre de Vie - Ruralité



Jeunesse

VIVE NOTRE ECOLE !!!

L'école est au centre de notre village mais la connaissons-nous vraiment ? Que diriez-vous de retourner sur les bancs de l'école, le temps d'une journée ?

Le groupe scolaire René Soëtard se compose de l'école maternelle (84 élèves dans trois classes Petite, Moyenne et Grande Section) et de l'école élémentaire (107 élèves dans cinq classes du CP au CM2). Les écoles accueillent essentiellement des enfants saillysiens mais aussi des enfants de communes environnantes, en particulier lorsque les grands-parents ou les assistantes maternelles habitent dans le village.



Une journée dans notre école :

Dès 7 h30, le service jeunesse accueille les enfants que les parents déposent en garderie. L'accueil se fait en salle de motricité côté maternelle, pour un moment convivial de retrouvailles avec les copains avant de retrouver sa classe, c'est Jocelyne qui emmène les grands vers l'école élémentaire.

A 8 H20 : C'est l'heure de l'accueil !

Les enfants peuvent arriver entre 8 h20 et 8 h30 et se retrouvent au sein de leur classe côté maternelle où l'on favorise l'arrivée des familles ; côté élémentaire, les enfants sont accueillis dans la cour où ils se mettront en rang par classe dès qu'une enseignante aura sonné le rappel. " En début d'année scolaire, les CP sont pris en charge au sein de la classe avec leurs parents pour faciliter la transition " explique Madame M, professeur en CP.

En maternelle, la journée débute avec des rituels rassurant les enfants : le jour, la date, le nombre de présents, la météo.... Et en fonction des classes on articule l'apprentissage sous forme de jeux, de contrats ou d'activités en salle de motricité . " Deux à trois sorties culturelles sont organisées chaque année autour d'un projet pédagogique et artistique : musique, arts plastiques.... " nous explique Madame Dupont, enseignante en grande section et directrice de l'école maternelle. Après une matinée studieuse dans les matières fondamentales, une pause s'impose et c'est le temps de la récréation.

Sur le créneau 10h-11h :

Une demi-heure de défoulement général pour petits et grands, chacun dans sa cour, le rythme des petits est ainsi respecté, et ils ne risquent pas d'être bousculés par les grands. Une structure de jeux adaptée à leur âge permet aux petits de grimper et de glisser. Seul un temps exécrable pourrait empêcher les petits de sortir, et c'est en salle de motricité qu'on leur proposerait de faire la pause. Chez les grands, trois espaces sont délimités, jeux libres, balle à la main, et coin calme pour les voitures, billes, livres sur un tapis, en cas de pluie, c'est un grand préau qui les abrite. Ensuite, retour sur les bancs de l'école.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place en septembre 2014, à la demande du Ministère de l'Éducation Nationale, les cours s'étalent désormais sur 4 jours et demi, en diminuant le temps d'enseignement quotidien.

Après un sondage auprès des parents, la municipalité a opté pour le mercredi matin pour la demi-journée supplémentaire. De ce fait, les horaires ont été modifiés et les enfants terminent leur matinée à midi.

" On a gagné en efficacité " dit Madame Lénart, enseignante en CE2 et directrice de l'école élémentaire, " les enfants sont plus concentrés le matin ".

A midi, la plupart des enfants partent déjeuner à la cantine

Chaque jour, Monique, employée chez API Restauration, assistée de Dorothée, sert les enfants au restaurant municipal de notre école, dans un cadre lumineux et aéré. La société API Restauration, située à Lys lez Lannoy, livre chaque jour les repas préparés la veille dans le respect des normes de qualité et de fraîcheur. Les repas sont équilibrés et variés. Des repas à thèmes sont proposés comme le repas chinois, le repas des îles, mais organise aussi des animations comme la crêpes party pour la Chandeleur, lors de laquelle un chef est venu faire sur place des crêpes au sucre en guise de dessert. Le service jeunesse encadre les enfants pendant ce moment de pause méridienne.



A 13 h45, retour en classe...

L'après-midi est courte, on y privilégie l'enseignement des Sciences, de l'Anglais, L'Education Physique et Sportive, l'Histoire et la Géographie, les Arts, l'Informatique. Les enseignantes se sont spécialisées dans leur domaine de compétence. Les enfants sont ainsi suivis durant toute leur scolarité sur ces matières et habitués à changer de professeur quelques heures par semaine, ils sont ainsi mieux préparés au collège. Chaque après-midi on entend dans les couloirs : " Good Afternoon Mrs Caridroit, Good Afternoon Children ". Madame Caridroit est enseignante en CM2 et diplômée en Anglais. Tandis que Madame Skyronka enseigne les Sciences et Madame Lénart l'Histoire et la Géographie. Elles précisent : " Chaque année nous organisons des semaines à thème : poésie, théâtre, sciences, art, cirque, patrimoine... " C'est en bonne entente et en complémentarité qu'elles dispensent leur savoir auprès de nos jeunes. En maternelle, c'est l'heure de la sieste dans le petit dortoir. A partir de 13 heures, petits et tout-petits sont installés dans de confortables petits lits pour une sieste pouvant aller jusque 15 h45 maximum. Les moyens eux se reposent en classe en début d'après-midi au son d'une musique douce et relaxante. Pour les grands, c'est le moment de l'activité " écriture graphisme ". Puis ce seront les jeux de mathématiques et activités manuelles.



15 h 30, fin de la journée d'enseignement, on passe aux activités (TAP ou APC)

Monsieur Tabti, référent TAP, nous explique : " Voici maintenant six mois que les TAP fonctionnent, et je remercie l'implication de tous les animateurs et animatrices et employés de la commune pour mener à bien ces activités journalières. Nous constatons que, malgré la fatigue des enfants en fin de journée, il y a un enthousiasme chez eux dans la participation aux différents ateliers proposés que ce soit en maternelle ou en élémentaire. Ce qui semble montrer que nous répondons à une vraie attente des enfants, en fin de cycle lors des représentations (marionnettes, théâtre, l'exposition de couture, l'atelier " art et récupération ").

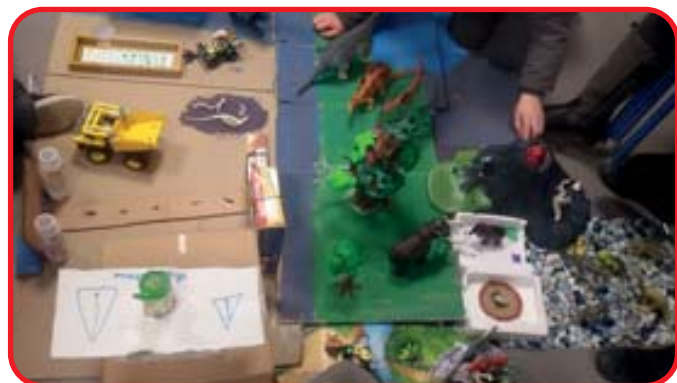
" En maternelle, même constat, les enfants sont ravis des activités proposées surtout quand ils rentrent avec plusieurs objets et cadeaux en fin de cycle.

Nous avons un retour très positif des parents et des enfants ! "

Il est bon de préciser qu'à ce jour les TAP sont entièrement gratuits, ici la qualité rythme avec la gratuité !!!

Et chaque jour pendant ce temps, les professeurs accueillent un groupe d'élèves en APC (Activité Pédagogique Complémentaire) : jeux de logique, mathématiques, méthodologie, jeux de culture anglaise sur PC.

Les TAP et APC fonctionnent en parfaite harmonie...





16 h 30 : Sortie ou Garderie ?

Lorsque les enfants rentrent chez eux, c'est Monsieur Tabti, et un animateur qui contrôlent que chaque enfant reparte bien avec un parent ou est autorisé à repartir seul. Pour les autres, direction garderie, une pause goûter permet à chacun de prendre ses marques puis les devoirs se font en toute autonomie, dans le calme. Ensuite les enfants peuvent utiliser tous les jeux mis à leur disposition et profiter des animateurs du service jeunesse jusqu'à 18 h 30 maximum. Toute une équipe d'animateurs diplômés veille sur les enfants jusqu'au retour de leurs parents.



Equipe API et animateurs

UNE ECOLE A ECHELLE HUMAINE

Avec une classe par niveau, huit classes au total de la petite section au CM2, notre école a une dimension humaine : tout le monde se connaît !



Institutrices de l'école maternelle



Institutrices de l'école élémentaire

Fête des écoles : le samedi 27 juin

Rejoignez une équipe dynamique de parents d'élèves : L' APE

www.ape-soetard.fr

Inscription à l'école : A effectuer en mairie pendant les heures d'ouverture, 10 rue de la Mairie 03.20.20.06.46, du lundi au samedi de 8h à 12h.

Pâtisserie CME

Les cours de pâtisserie organisés par le Conseil Municipal des Enfants ont repris. Daniel, notre pâtissier retourne aux fourneaux pour le plus grand plaisir des enfants et sûrement de leur parents. Chaque mois, Daniel accueille un nouveau groupe de 8 enfants, qui peut bénéficier de conseils et de savoir-faire au cours d'une matinée, dans une bonne ambiance. Chacun repart bien évidemment avec sablés, chouquettes ou gâteaux au chocolat...HUMM Ça sent bon d'ici ! Pour les inscriptions, contacter le service jeunesse (service.jeunesse@saillylezlanoy.fr)



Carnaval de l' APE

Le dimanche 15 mars, sous le ciel gris, les jeunes carnavaleux sont sortis pour prendre un bon bol d'air frais. Plumes, paillettes et autres accessoires pour un moment familial, festif et convivial. Au retour, les crêpes chaudes et boissons fraîches attendaient les petits et les grands pour un goûter bien mérité !



Chasse à l'œuf

C'est dans le froid que les élèves de l'école Maternelle et Élémentaire sont venus récolter quelques chocolats à la chasse à l'œuf organisée comme chaque année par le Conseil Municipal des Enfants. Cette année une chasse aux galets (très bien cachés), a récompensé 5 chanceux ! Deux gagnants au concours de dessin ont reçu un très beau lot en chocolat. Bravo à tous les 2 ! Merci à tous ces gourmands et à leurs parents.



Commission Municipale Ecoles -Jeunesse

Au quotidien

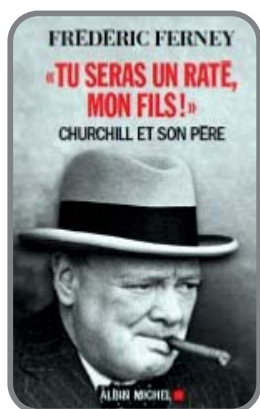
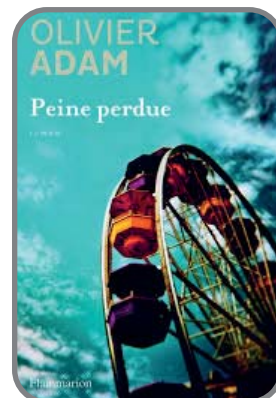
Les coups de cœur de la bibliothèque

Roman adulte " Peine perdue " d'Olivier Adam publié chez Flammarion

Les touristes ont déserté les lieux, la ville est calme, les plages à l'abandon. Pourtant, en quelques jours, deux événements vont secouer cette station balnéaire de la Côte d'Azur : la sauvage agression d'Antoine, jeune homme instable et gloire locale du football amateur, qu'on a laissé pour mort devant l'hôpital, et une tempête inattendue qui ravage le littoral, provoquant une étrange série de noyades et de disparitions.

Familles des victimes, personnel hospitalier, retraités en villégiature, barmans, saisonniers, petits mafieux, ils sont vingt-deux personnages à se succéder dans une ronde étourdissante.

Vingt-deux hommes et femmes aux prises avec leur propre histoire, emportés par les drames qui agitent la côte. Un bon livre pour... se laisser emporter par la puissance d'un roman en retrouvant la variété narrative d'une série télé ou d'un recueil de nouvelles. L'idée de vivre une situation à travers le regard de plusieurs personnages fonctionne bien, même si de temps en temps on se demande qui est qui par rapport à qui. La fin plaît au lecteur ou... le déçoit. J'aurais aimé une confrontation entre la victime et l'agresseur. Le mérite est de laisser le doute pour imaginer la vie de ces deux personnes, une fois la dernière page lue. Finalement, le puzzle est presque complet, reste une seule pièce. Très bonne surprise.



Récit biographique "Tu seras un raté mon fils" Churchill et son père de Frédéric Ferney.

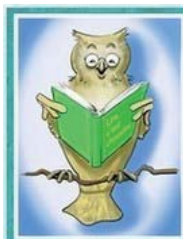
Éditions Albin Michel. Collection : La face cachée de l'Histoire.

Ce livre n'est pas, comme on pourrait le croire a priori, une biographie de Winston Churchill, c'est un récit qui cherche à démontrer comment un descendant raté d'une famille aristocratique britannique est devenu le sauveur d'Albion, comment le fils incapable de Lord Randolph Churchill, descendant des Ducs de Marlborough, est devenu une légende, le " Vieux Lion ", le pire ennemi d'Adolf Hitler. Ce texte montre comment Hitler a fabriqué le héros légendaire qui, sans cette guerre providentielle, serait

probablement resté un raté bourré de complexes et de frustration, " un raté mondain comme le lui prédisait son père ", en réveillant en lui le monstre qui somnolait depuis sa prime jeunesse. Enfant mal aimé par une mère peu attentive et très volage - qui pourtant essaie toujours de le faire pistonner par ses relations galantes - et un père sévère et toujours absent, il ne travaille pas à l'école où il excelle dans ce qui l'intéresse et méprise tout ce qui ne l'intéresse pas. Il voyage, écrit, fait la guerre en espérant se couvrir de gloire, il veut devenir célèbre pour faire de la politique mais surtout pour

prouver à son père qu'il n'est pas le raté qu'il prétend avoir engendré. Goujat, hâbleur, iconoclaste, c'est un arriviste, un opportuniste, il cherche la moindre parcelle de gloire pour construire sa vie publique.

Ce récit montre aussi que la petite histoire, celle des individus, peut parfois tutoyer, bousculer, la grande, celle des peuples. Winston Churchill a trouvé en Hitler le démon extérieur qu'il fallait détruire pour démolir ses démons intimes, devenir un digne fils de Lord Randolph Spencer-Churchill et enfin tuer le père en le surpassant.



**La Bibliothèque
de Sailly-lez-Lannoy**



Les bénévoles de la bibliothèque ont le plaisir de vous annoncer la naissance du site informatique. Venez vite le découvrir sur :

bibliosailly.jimbo.com

Naviguez sans modération !

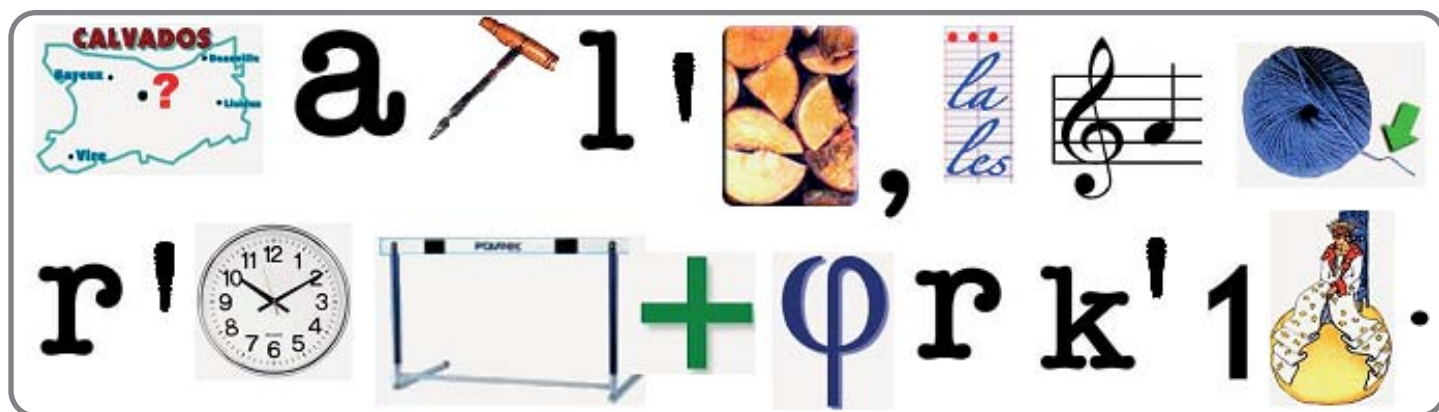
Marie-Annick Corbut

Les jeux de la bibliothèque



As-tu vu, les 5 lapins et les 4 poules cachés dans mon jardin ?

Rébus



Caen - a - vrille - l - bois, - le - la - bout - r'heure - haie - plus - phy - r - k' l - ro !
(Quand avril boit, le laboureur est plus fier qu'un roi)

Devinettes

Quel est l'animal qui contient à lui seul 4 animaux ?

Le cerf - paon - pie - thon (le serpent pythou)

Que dit le saumon quand on le chatouille ?

Arrête

Trucs et astuces



Récupérer une salade flétrie :

Tremper la salade dans de l'eau très chaude quelques instants environ 1mn puis dans de l'eau très froide quelques minutes. Le choc thermique redonnera un bel aspect à votre salade ça marche aussi pour le persil.

Prolonger la durée de vie des fleurs dans un vase :

Ajoutez à l'eau une ou deux aspirines, dès que vous voyez vos fleurs piquer du nez. Si le vase est en verre, vous pouvez compléter le "traitement" avec quelques gouttes d'eau de Javel, qui rendra l'eau plus claire ! Vos fleurs coupées auront repris de leur vigueur, et pourront séjourner plus longtemps dans votre vase



Nettoyer la colle des autocollants :

Le nettoyage des autocollants se fait en mettant de la laque à cheveux : on attend quelques minutes et ensuite il suffit de gratter avec une raclette métallique.

I ♥ NY

Recette de Patrick Gorez : MARYLAND CRAB CAKES

La recette

Ingrédients :

Préparation : 16 mn Temps de cuisson : 6 mn

Pour : 4 personnes

500g de chair de crabe (Faute de crabe du Maryland (!), Prenez du crabe frais, ou en boîte, de bonne qualité),

15 ml de crème aigre (sure),

15 ml de mayonnaise,

50 g de persil " italien ", ou ciselé, 50 g d'oignons verts de printemps, hachés, 1 citron pressé dont on garde le jus, la pulpe, le zeste, la peau, 15 ml de moutarde Dijon,

5 ml de sauce Worcestershire,

5 ml de sauce Tabasco, 120 g de farine ordinaire (sans levure) assaisonnée de poivre et sel (2 pincées),

1 oeuf battu, 150 g de chapelure (si possible de la Panko, chapelure japonaise), 250 ml d'huile pour frire.



Dans un grand bol, mélanger délicatement la chair de crabe, la crème sure ou aigre, la mayonnaise, le persil et les oignons verts.

Ajouter le zeste de citron et le jus, la moutarde, la sauce Worcestershire et la sauce Tabasco.

Mélanger délicatement et assaisonner avec le sel et le poivre.

Former des boules de crabe de 60g, les mettre de côté.

Prendre trois assiettes et ajouter la farine assaisonnée à la première, l'oeuf battu à la seconde, et la chapelure à la troisième.

Rouler les boules de chair de crabe précédemment préparées, dans la farine assaisonnée, puis dans l'oeuf, puis la chapelure. Former doucement des galettes de 2 cm d'épaisseur.

Dans une casserole moyenne à frire (ou une poêle), faire chauffer l'huile jusqu'à 180 ° C, faire cuire les gâteaux de crabe 3 minutes de chaque côté.

Servir sur un mesclun assaisonné d'un vinaigre balsamique, éventuellement accompagné d'une petite rate du Touquet bien chaude et arroser d'un petit muscadet bien frais...

Cette rubrique est ouverte à tous, nous attendons donc vos recettes par mail :

agnes.winckelmans@saillylezlannoy.fr

Agnès Winckelmans

Conseiller déléguée au personnel

Côté jardins

Le printemps fait renaître les jardins, donne envie de prendre du temps pour affiner et entretenir les massifs et autres éléments constituant notre environnement.

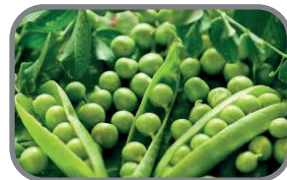


Au potager les récoltes printanières se succèdent, (radis, laitues), pendant que d'autres cultures se mettent en place, les semis de salades, de petits pois, de haricots verts semés à partir de la St Didier.



Un petit rappel : les haricots nains se sèment 60 jours avant récolte et les perches 90 jours ainsi que les petits pois.

Ces cultures, si elles nous intéressent, sont également l'objet de convoitise pour certains parasites. Mettre des filets anti-pigeon pour les petits pois, de la cendre de bois pour les limaces entre les salades, des œillets d'Inde pour éloigner les pucerons.



Les poireaux sont à prévoir pour un repiquage leur permettant d'être repris pour le 14 juillet.

Dans le jardin d'agrément les plantes à floraison estivale vont succéder aux bulbes et autres plantes bisannuelles en tenant compte de l'harmonie des couleurs et les besoins en eau en prévision des vacances. Évitez les jardinières si vous ne pouvez assurer l'arrosage pendant vos absences. Profitez de pailler vos massifs entre les plantes pour éviter l'évaporation de l'eau du sol, cela peut se faire avec du gazon séché ou des fibres ou des copeaux de bois.



Les arbres fruitiers doivent en juin recevoir une taille des pousses de l'année pour rediriger la sève sur les fruits et permettre la réparation des fructifications des années suivantes.

Je reste à votre disposition pour toute question complémentaire.

Luc.mulliez@orange.fr



Citoyenneté

Comme à chaque fois, un rappel au citoyen saillysien :

Le bon citoyen nettoie le caniveau devant sa maison, ramasse sur son trottoir les feuilles mortes en automne, y enlève la neige en hiver, balaye après le passage des encombrants... et aide au besoin son voisin qui ne peut plus assumer toutes ces tâches.

AMICALE CONCORDE

Section " Sailly se souvient"

70 ème Anniversaire de la libération de la France

L'Amicale Concorde prépare pour les 8, 9, 10, 11 mai 2015, une exposition à l'occasion de la victoire de la France et de ses alliés.
C'est un devoir de mémoire.

En 2010, la commune avait organisé une reconstitution de la Libération de septembre 1944 avec les services du club des Flandres et son président Quentin Herkenrath.

Pour compléter l'intérêt de cet évènement, l'Amicale Concorde avait présenté, une exposition où on trouvait les photos en uniforme de tous les anciens combattants de cette guerre.

Des renseignements sur leur carrière et leur vécu durant ces 5 années étaient donnés.

Avec le concours du président des anciens combattants M. Edgar BUINO, de notre ami Yves VANBENEDEN, du musée de Seclin et d'autres collectionneurs, nous préparons cette nouvelle exposition.

Nous recherchons des documents, des photos de nos soldats tués durant cette guerre, mais aussi des prisonniers ou rescapés libérés au bout de quelques années.

Cette recherche concerne aussi les militaires, parents des nouveaux saillysiens, qui n'habitaient pas Sailly à cette époque.

Ils seront tous honorés et tous figureront dans les dossiers qui seront remis en mairie pour les archives.

Dès la fin de l'exposition, seront visibles par le public, les documents sur tous les militaires qui ont participé à ces guerres (de la guerre de Crimée à nos jours, y compris la guerre d'Algérie et les guerres coloniales).

Tout ce que vous nous prêterez sera photocopié et les objets exposés seront rendus rapidement.

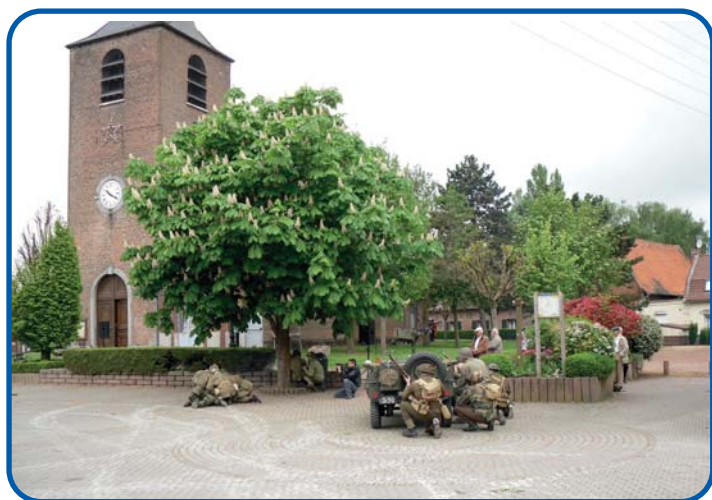
(Si vous le souhaitez, vos noms peuvent figurer sur les objets prêtés.)

Vous pourrez retrouver dans quelques semaines, ces documents et photos en ligne sur le site du Musée virtuel de Sailly-lez-Lannoy : www.musee-virtuel-de-sailly.fr

Contacts : M. Jean PROUVOST 2 B, rue des trois frères Lefebvre Sailly-lez-Lannoy Tél : 03.20.75.63.47

M. Jean-Claude LAPAGE 11, rue du Bas Chemin Sailly-lez-Lannoy Tél : 03.20.80.38.70

NB : La bourse aux collections aura lieu le dimanche 15 novembre 2015 salle Clovis Deffrenne.



Reconstitution de la Libération de Sailly le 10 mai 2010

M. Jean Prouvost
Président de l'Amicale Concorde

SAILLY EN FÊTE

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 20 juin 2015

Et oui il faut déjà penser à organiser la fête de la musique de cette année !

Nous avons distribué des flyers dans toutes boîtes aux lettres, contenant un bulletin d'inscription, afin que les artistes, en s'inscrivant puissent nous permettre d'établir un projet de programme. Vous avez également dans ce BJAS une copie de ce flyer. Nous comptons sur la participation de tous les talents Saillysiens.

Samedi 5 et Dimanche 6 Septembre 2015 FÊTE DE RENTRÉE

Profitez des "grandes vacances" pour fleurir vélos, brouettes ou poussettes... et pour imaginer et réaliser en famille un surprenant ORNI (Objet Roulant Non Identifié)

Vous pourrez alors former un magnifique défilé qui déambulera dans les rues du village.

De superbes lots récompenseront les plus belles réalisations.



Et pour le Printemps 2016

Après les fêtes du 10 mai 2010 (Sailly libéré) et du 25 mai 2013 (fête médiévale), Sailly en Fête se plonge dans le passé et prépare pour mai 2016 une grande manifestation sur le thème des "années folles".

Dès maintenant, fouillez dans les greniers de vos parents, de vos grands parents pour y récolter des costumes, des accessoires, des photos d'époque ...

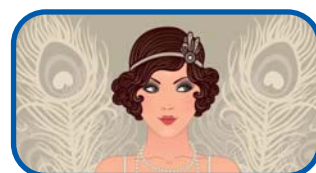
Comme d'habitude, avec vous la fête sera belle !

Si vous souhaitez participer à la préparation de cette grande fête, n'hésitez pas à contacter l'association Sailly en Fête.

Pierre Winckelmans 06 86 73 87 58
Thérèse Gamelin 06 08 89 07 14
Eric Brulé 06 08 89 40 09



LES ANNÉES FOLLES



Pierre Winckelmans
Président de SEF



Créé en tout début d'année 2000, l'ESCAL, (Espace Sallisien pour la Culture et les Loisirs), est né avec ce 21^{ème} siècle. Comme lui, il vient d'avoir quinze ans. Il a connu cinq présidents : Jean-Pierre Dujardin, jusqu'en mars 2002, Francis Hebbinckuys, jusqu'en mars 2005, Pierre Winckelmans, jusqu'en avril 2008, Daniel Lamarche, jusqu'en octobre 2011, Elysa D'Alessandro jusqu'en octobre 2014. Il lui a été difficile de trouver un secrétaire. Jean-Pierre Dujardin, après s'en être passé quelque temps, a accepté cette charge lorsqu'il a quitté la présidence. Il a été suivi par Agnès Winckelmans le 24 mai 2004. Annie Herbaux, secrétaire depuis le 15 avril 2008, en est à son troisième mandat. La prime de la longévité ne lui appartient cependant pas : l'ESCAL n'a jamais connu qu'un seul trésorier, celui de l'ancien CCLS (Centre Culturel et de Loisirs de Sailly-lez-Lannoy), toujours fidèle au poste, Maurice Delrue.

Avec Guy Schoonheere, son nouveau Président élu pour trois ans en octobre dernier, l'ESCAL a décidé de fêter joyeusement son quinzisième anniversaire, le dimanche 7 juin à partir de midi, salle Clovis Deffrennes. Cette fête permettra de remercier d'abord tous ceux qui se sont investis bénévolement pour occuper utilement et agréablement le temps que les Sallisiens et leurs voisins attirés par leur dynamisme et leur convivialité auront passé ensemble, non seulement cette année mais aussi pendant les quinze autres qui l'ont précédée. Elle sera en effet l'occasion de se souvenir du travail accompli tout au long de la vie de l'ESCAL. On se souviendra, en particulier, de l'aquarelle, de l'astronomie, du théâtre adultes et enfants, de la chorale des enfants, de l'activité portrait, de l'art floral et, surtout, de ce qui a sans doute représenté le plus long et le plus considérable investissement personnel pour son animateur, Daniel Lamarche, de l'atelier de pâtisserie. Aujourd'hui, l'ESCAL compte plus de trois cents adhérents qui se réunissent séparément, semaine après semaine, dans une quinzaine d'ateliers. Ils pourront, cette fois-ci, se rencontrer tous, nouveaux et anciens, dans une même salle.

Ce premier trimestre à Récréation en quelques images



Le bel écrin de La Piscine pour accueillir l'exposition Camille Claudel



Au Festival des Lumières, à Gand (après la pluie, la chaleur de l'estaminet et l'archiduc saignant)



Et enfin, à Lahamaide, dans le pays des collines.

Pendant ce temps là, avec l'ESCAL en balade : promenade architecturale à Lambersart, puis dans le Pévèle, berceau de la culture du chicon, rencontre avec un endivier originaire de Sailly.



Au théâtre, la pièce " Les Fugueuses ", à Marqu' en Barœul



A Arras, après les chefs d'œuvre de Versailles, le goûter versaillais (qu'en pense l'expert ?)



Le site de Notre-Dame de Lorette et l'anneau de mémoire,



Porgy and Bess au Colisée

Sorties à venir, avant les vacances d'été... Sortie à Guise et Chimay, journée dans la " boutonnière " du Kent, balade à Beloeil, journée à Silly et Thoricourt...

Nouveau à l'Escal

Depuis janvier, fonctionne un atelier dessin animé par Pierre Leroy, peintre passionné qui nous a déjà enseigné les secrets de la perspective, les jeux d'ombres et les proportions du visage humain.

En même temps s'est mis en place un atelier anglais. Une vingtaine de courageux étudiants prolongés s'exercent joyeusement, collectivement ou deux par deux, au maniement, pas toujours si facile, même sans patate chaude, de la langue de Shakespeare.

Enfin, une activité " partage de talents " offrira la possibilité à ceux qui en sont capables de faire bénéficier leurs concitoyens de leurs connaissances à l'occasion d'un cours pratique ou d'une conférence.

Ainsi, Daniel Lamarche se propose de nous apprendre à faire des " nids de Pâques " et Fabrice Obez, pharmacien retraité, nous apprendra sur le terrain à reconnaître les plantes sauvages, médicinales ou autres, qui poussent près de chez nous. Pour suivre de plus près l'actualité de l'ESCAL, vous êtes invité(e) à consulter régulièrement le site <http://www.saillyescal.com/>, géré par Michel Taquin.

Guy Schoonheere
Président de l' ESCAL

FC SAILLY

Week-end festif du club :

Tournoi U12/U13 le samedi 13 juin et BBQ le dimanche 14 juin au stade avec plateau débutants et matchs entre parents et dirigeants.

Le FC Saily, c'est 358 licenciés, 41 dirigeants, 13 équipes en compétitions dans toutes les catégories d'âge de 9 ans à séniors, des plateaux pour les débutants de 5 à 8 ans...

Inscription des nouveaux licenciés du 23 mai au 24 juin au stade, vous pouvez contacter : Thierry Delhoute au 06 70 17 16 93.



PARCOURS DU COEUR

Le parcours du coeur a été pratiqué par les écoles le vendredi 27 mars, une course autour de la cour de récréation pour les maternelles, des étirements, de la Zumba, et une séance de relaxation pour l'école élémentaire. Le samedi 28 mars, sous une petite pluie, quelques participants ont couru, marché, ou fait du vélo, suivant les parcours définis dans notre campagne sailytienne. Merci à tous pour cette belle cause.



CCAS

BANQUET du CARNAVAL du 15 FEVRIER

Comme le veut la tradition, dès 11h45, les premiers convives arrivent, heureux d'honorer ce rendez vous annuel qu'ils apprécient : le banquet offert par la municipalité et servi par les conseillers et leurs conjoints ! C'est un véritable lieu de retrouvailles et de chaleur humaine, cette fois-ci au cœur de l'hiver et donc sans la concurrence du Paris Roubaix !



Le restaurant municipal décoré aux couleurs du Carnaval a résonné de conversations, bonnes histoires, souvenirs.



Deux saillysiens, au nom de leur association humanitaire, ont animé le (délicieux) repas de leur talents musicaux. Une première partie faisait écho chez les plus anciens (Piaf nous émeut toujours autant...) et après le dessert les plus jeunes se sont surpris à fredonner leurs airs de jeunesse... des années 60-70 ! Assurément chanter fait du bien à tout âge !



Rendez-vous est pris pour l'an prochain sans oublier le programme d'animation concocté tous les trimestres par Rachid Tabti et le CCAS : cinéma, burlesque, rencontre intergénération...

Place aussi aux discussions et/ou jeux de cartes les 1ers et 3èmes mardis après midi de chaque mois, Salle Desrousseaux rue du Bas Chemin, ouvert à tous !



Joëlle Dujardin
Conseillère déléguée au CCAS

CINEMA

Ce lundi 2 mars 2015, les aînés ont eu la joie de participer à une sortie cinéma organisée par la commune. Nous étions 27 personnes à prendre le chemin du cinéma de Leers comme au bon vieux temps :

" En voiture Simone ! "

Grace à un covoiturage tout le monde a pu arriver à l'heure et mettre l'ambiance dans cette salle qui leur rappelait de très bons souvenirs !

A l'affiche le film " Discount " qui nous a fait réfléchir avec humour sur un vrai sujet d'actualité :

Pour lutter contre la mise en place de caisses automatiques qui menacent leurs emplois, les employés d'un Hard Discount créent clandestinement leur propre " Discount alternatif ", en récupérant des produits invendus qui auraient dû être gaspillés..

Ce genre de sortie " cinéma " sera certainement reconduit dans les prochains mois !



Rachid TABTI et le CCAS



JEUX DE BOURLE

Mercredi 25 mars 2015 a eu lieu au Cercle St Joseph de Wattrelos la fameuse sortie Bourle pour les aînés .

Nous étions 7 personnes de la commune à y participer, cinq absents de dernières minutes ont réduit le groupe à 7 personnes.



Durant cet après-midi, les participants ont pu apprécier Le jeu de Bourle Traditionnelle durant 2h et animé par M. Dominique Mathon joueur et responsable du cercle de Wattrelos.

Très bonne réussite de ce rendez vous et de très bons moments de convivialités et de rire.

Il est prévu un autre rendez-vous !!! avis aux amateurs.



Rachid TABTI et le CCAS

Informations Infos Transpole

Un nouveau document du service sur réservation itineo, qui permet aux concitoyens de réserver un retour vers Saily - Lez-Lannoy en soirée, 7 jours sur 7, au départ de la station de Villeneuve d'Ascq 4 cantons Stade Pierre Mauroy, après les derniers bus et jusqu'à 0h30.

Pratique, itineo permet aux administrés étudiants ou salariés de rentrer à Saily-Lez-Lannoy en horaires décalés ou, à tous, de sortir en métropole lilloise au cinéma, au bowling, au théâtre, au restaurant entre amis, d'assister à un concert, ou encore de prendre le temps de chiner à la braderie de Lille ...



Le service itineo est accessible à toute personne titulaire d'une carte Pass Pass (comme 400 habitant de notre commune à ce jour) et d'un titre de transport valide, sur simple appel avant 18h00, le jour même, au 03 20 40 40 40.

Quatre trajets sont proposés vers Saily-Lez-Lannoy à 21h30, 22h30, 23h30, et 0h30.

Infos BJAS

Notre prochain journal municipal paraîtra début juillet, et sera un nouveau 4 pages informatif, efficace, afin de retrouver toutes les infos concernant nos événements de septembre, la fête de rentrée et la brocante, ainsi que des informations municipales et festives.

Vous retrouverez le prochain BJAS fin août 2015.

FETE DE LA MUSIQUE

Samedi 20 juin 2015 à Saily Lez Lannoy

une fête de la musique pleine de surprises AVEC VOUS !

Chanteurs et musiciens de tous bords, venez partager vos talents !

Pour vous inscrire, indiquez sur ce flyer
vos nom et prénom :

vos adresse :

vos n° de tel :

la prestation musicale que vous proposez :

et déposez-le en mairie impérativement avant le 29 mars 2015



Saily en Fête



Coupon à déposer en mairie aux heures d'ouvertures

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2015

Horaires d'accueil du public en Mairie :

Lundi :	8h00 à 12h00	
Mardi :	8h00 à 12h00	
Mercredi :	8h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Jeudi :	8h00 à 12h00	
Vendredi :	8h00 à 12h00	
Samedi :	8h00 à 12h00	

Prochain numéro du BJAS : Août 2015

Site internet de la commune

www.saillylezlannoy.fr

Prochains conseils publics

Mercredi 10 juin 2015 à 20h00

